

à l'activisme. Ils sont destinés à devenir, avec d'autres, des hommes de confiance d'arrondissement, et commenceront leur besogne dans quelques jours. Des conversations préliminaires ont déjà eu lieu.

Il a été projeté, qu'autant que possible directement après les premiers voyages des hommes de confiance d'arrondissement dans les kommandos, on réunira les prisonniers dans des localités centrales appropriées et cela pour permettre aux hommes de confiance d'arrondissement de développer leurs idées devant une grande masse. Et afin de rendre ces réunions plus attrayantes pour les prisonniers, le théâtre flamand prêtera son concours.

Il serait très désirable qu'à l'occasion, des Messieurs du « Raad van Vlaanderen » voulussent bien y assister. Quelle puissante impression n'ont pas faite les discours de MM. Borms et Tack en Décembre 1917 au kommando Krupp à Magdebourg. M. Faignaert, du « Raad van Vlaanderen », s'est alors déclaré prêt aussi à des voyages de ce genre.

L'intérêt pour les journaux flamands, ainsi que le nombre des abonnés, s'est considérablement accru. Le retard presque inévitable de ces journaux ne présente pas de trop grand inconvénient, vu que les Flamands lisent les nouvelles du jour dans des journaux allemands qu'ils peuvent se procurer. L'étude de la langue allemande a fait de grands progrès. La langue allemande commence même à déteindre sur la langue flamande ; les Flamands ont transporté toute une série de mots et de locutions allemandes dans leur idiome.....

... Les Flamands demandent encore instamment l'envoi d'un prêtre flamand, par ex. le curé Bamps, de Merchtem (prov. Brabant). Il faut un prêtre habile, pour refréner la dépravation morale qui commence à se faire sentir chez les Flamands, surtout chez ceux qui travaillent dans les kommandos industriels.

(Signé) CUNO,  
Hauptmann d. L. II. a. D.

Voici un questionnaire que les " Flamenoffiziere „ eurent à remplir en *Avril-Mai 1918* pour le " Raad van Vlaanderen „. Il s'appliquait à tous les " Akademisch-gebildeten Flamen „ (Flamands ayant fait des études universitaires), *qu'ils fussent activistes ou non*, pourvu qu'il fût à prévoir qu'ils ne refuseraient pas d'exercer un emploi plus tard en Flandre, après la paix par la victoire allemande.

Nom. — Prénom. — Domicile. — Nom et profession des parents. — Etudes. — Ressources. — Possède-t-il la langue allemande ? — A-t-il des relations en Allemagne ?

### Parenthèse

Plus d'un, à la simple lecture de ces documents, se sera fait la réflexion, que les Flamands qui furent les points d'appui de la résistance à l'activisme dûrent avoir une vie bien pénible.

On ne se fera cependant une idée, encore bien pâle, de cette vie, que lorsque nous aurons soulevé un autre coin du voile, et signalé de nouvelles difficultés à combattre et de nouveaux dangers à affronter, qui venaient, très inopportunément, se greffer sur les premiers.

En dehors du système d'espionnage dont nous avaient lâchement dotés nos camarades activistes, nous avions encore à compter avec deux " services de renseignements „ bien distincts : celui de l' " UNTERSUCHUNGSOFFIZIER „ (officier d'enquêtes), espionnage en matière pûrement disciplinaire, où l'ignoble manière prussienne se révélait dans toute son abjection, et celui des " Nachrichtendolmetscher „ (interprètes de renseignements), pour le compte du " NACHRICHTENOFFIZIER BERLIN DES GENERALSTABES DES FELDHEERES „ (officier de renseignements à Berlin de l'Etat-Major de l'armée de campagne). Ce dernier service est de loin le plus intéressant. Nous y attirons l'attention, car nous devons y revenir dans la seconde partie à cause des tristes héros du " Front-Partij „.

#### LE SERVICE DE L' " UNTERSUCHUNGSOFFIZIER „.

(Ce service n'existait pas dans tous les camps. Dans d'autres camps, il existait, mais était organisé moins systématiquement.

Le rôle de l'officier d'enquête était celui d'un inspecteur de la sûreté militaire ; mais, comme il avait affaire à des prisonniers de guerre, ses motifs d'intervention étaient bien plus nombreux. Il était très dangereux à cause de ses perfides et zélés espions, qu'il parvenait à recruter parmi les prisonniers des différentes nationalités.

Il surveillait et faisait surveiller aussi par ces créatures le personnel allemand dans ses rapports avec les prisonniers.

#### " NACHRICHTENOFFIZIER BERLIN (N. O. B.) „ (OFFICIER DE RENSEIGNEMENTS BERLIN).

En plus de son service d'espionnage en pays ennemi et neutre, l'Etat-Major allemand de l'armée de campagne disposait, pour s'informer des armées et des peuples alliés, de deux services de renseignements importants, centralisés grâce au N. O. B. :

1° Le N. O. (" Nachrichtenoffizier „) (officier de renseignements), attaché à chaque groupe d'armée, et installé à proximité du front. — Ainsi, celui de la 4<sup>e</sup> armée allemande (Sixt von Armihn) était installé à Roubaix, et se composait de quelques officiers sous la direction d'un capitaine, de nombreux " Nachrichtendolmetscher „ (interprètes de renseignements), et de quelques soldats belges (transfuges du " Frontpartij „), français et anglais.

2° Les *Nachrichtendolmetscher* (ces interprètes avaient suivi un cours chez le N. O. B.), affectés à chaque camp de prisonniers de guerre, e. a. pour l' " épluchage „ de la correspondance.

C'est de ce second service qu'il sera question ici.

Toutes les nouvelles militaires intéressantes étaient communiquées au N. O. B., qui, à son tour, ne se contentait pas de poser des questions, mais commençait par renseigner.

On ne se fait guère une idée de la quantité et de la précision des renseignements que les "Nachrichtendolmetscher", parvenaient à tirer de la correspondance adressée aux prisonniers, renseignements complétés souvent par des interrogatoires très prudents.

La pièce suivante en dit assez long :

OFFICIER DE RENSEIGNEMENTS BERLIN  
DE L'ÉTAT-MAJOR  
DE L'ARMÉE DE CAMPAGNE

Berlin, N. W. 40, le 23-4-18.  
rue Herwart 2-3.

N° du journal : A 2600/3 secret.

Très secret !

N° II.

Communications pour les interprètes de renseignements et les censures de lettres.

## 1. — Organisation des armées ennemies

### FRANCE.

#### 1° Troupes en Italie.

Des renseignements sur des hommes partis *isolément* en Italie ne doivent, provisoirement, plus être communiqués, surtout *plus télégraphiquement*.

En Italie, il n'y a plus que les S. P. (Secteurs postaux) français 88, 90, 91, 184 et peut-être 192.

#### 2° Changements à l' « Aperçu succéint (1) » de février 1918.

a) A ajouter page 8 derrière alinéa 2 : Au début de 1918, de nouvelles formations de régiments de Turcos semblent avoir été mises sur pied. Ont fait leur apparition les numéros 5, 10 et 11 qui n'existaient pas jusqu'à présent.

b) A ajouter page 10 derrière le premier alinéa : Les régiments de cuirassiers à pied sont à présent (probablement renforcés par des hommes des groupes légers) rassemblés en une 1<sup>re</sup> (Cuir. 4, 9, 11) et 2<sup>e</sup> (Cuir. 5, 8, 12) division de cuirassiers à pied (D. C. P.). Peut-être existe-t-il encore une 3<sup>e</sup> D. C. P. (Division de cavalerie à pied), régiments de cuirassiers 3, 6 et 7 (?).

c).... d).... e).... f)....

---

(1) Il s'agit de la brochure suivante : « Chef de l'Etat-Major de l'armée de campagne. — Section armées étrangères. — *Uniquement pour les besoins du service.* Aperçu succéint sur l'armée française. — Cinquième édition. Février 1918. — Sorti de l'imprimerie du chef de l'Etat-Major de l'armée de campagne, quartier général Mézières-Charleville ». — Notre exemplaire porte le cachet : « Nachrichten-offizier Berlin des Generalstabes des Feldheeres — Tagebuch-Nr A. 2270/3 Geheim ».

3° *Artillerie de campagne.*

Depuis fin 1917, dans l'artillerie française de campagne de corps, on est entrain de remplacer la traction chevaline par des tracteurs. Etc.

Désiré : Indication précise des batteries où le changement s'est opéré, etc. (Adresses, renseignements).

4° *Recrue.*

La classe 19 doit être appelée sous les drapeaux dans la seconde moitié d'avril. Des renseignements à ce sujet sont superflus.

5° *Censure.*

Les lettres françaises des départements Aisne, Vosges, Haute-Saône, Haute-Marne, Marne, Seine et Marne, Oise, Seine, Aube, Somme, Nord, portent en grande partie, depuis à peu près trois semaines, un nouveau cachet rouge, cercle de la circonférence d'une pièce d'un pfennig, à l'intérieur duquel une étoile à cinq pointes. Il s'agit vraisemblablement d'une censure renforcée dans la zone de guerre. Ces cachets ne doivent plus être renseignés que s'ils sont employés aussi dans d'autres départements ou si l'on trouve une autre explication de sa signification. (Américains ?).

6° *Changement à la liste des secteurs postaux du 22-12-1917.*

Côté gauche, biffez 81<sup>e</sup>, 88<sup>e</sup>, 89<sup>e</sup> et 97<sup>e</sup> Division, ajoutez 1<sup>e</sup> Div. Cuir. à pied S. P. 104, etc.

**ANGLETERRE.**

Dans l'*Aperçu succéint sur l'armée britannique* (1) de janvier 1918, il faut apporter les changements suivants :

a).... b).... c).... d).... e).... f).... g)....

**ITALIE.**

1° *Numéros du service des postes de l'armée en campagne (Feldpostnummern).*  
.....

2° *Dissolutions de grandes unités.*  
.....

**2. — Eclaircissement particulièrement désiré**

**FRANCE.**

1° *Nouveaux régiments de Turcos (Tirailleurs).*  
.....

2° *Serbes en France.*  
.....

3° *Polonais en France.*  
.....

4° *Bombardement de Paris.*

Il est très intéressant de connaître l'effet des canons allemands à longue portée d'après des nouvelles de correspondance. Toutefois il faut que soient donnés, d'après les récits, le lieu — renseigné le plus précisément possible — de la chute, la date et, autant que possible, le moment de la journée.

---

(1) Livre analogue à celui dont il fut question pour l'armée française, de plus grand format.

ANGLETERRE.

1° Bataillons dissous et complétés.

2° « Graduate Battalions. »

ITALIE.

1° Italiens en France.

2° Régiments de mitrailleuses.

3° Régiments de lance-mines.

3. — Généralités.

1° *Facilités pour voyages d'interprètes de renseignements aux détachements de travail.*

Par décret du ministère de la guerre du 3-3-18, N° 873 2. 18. *Secret*, U. 3, il est donné aux interprètes de renseignements la faculté d'employer tous les moyens de locomotion disponibles, pour les mettre à même de remplir rapidement leurs missions.

2° *Concernant le traitement de cartes postales et de photographies de la correspondance aux prisonniers.*

.... Au reste, il convient de faire la remarque suivante concernant les photographies à délivrer aux prisonniers :

Il n'est *pas* (souligné dans le texte) à conseiller de les délivrer, si, sur les photos, la censure ennemie a gratté ou rendu méconnaissable les numéros de régiments, insignes d'arme, de grade, etc.

Par les mesures de la censure ennemie, les prisonniers seraient de nouveau avertis du devoir du silence concernant des organisations militaires. Au surplus, on a vu souvent que les expéditeurs, renseignés par le prisonnier de la non-arrivée de la photo, en ont envoyé une seconde, pour laquelle en beaucoup de cas la censure ennemie a biffé moins sévèrement ou pas du tout.

3° *Pour compléter la cartothèque.*

Un office de censure postale conseille :

Dans plusieurs camps, les photographes du camp doivent déposer à la Kommandantur une reproduction de chaque photographie. Ce portrait, ou une seconde reproduction, est passé, à toutes fins utiles, à l'interprète de renseignements pour être ajouté à la cartothèque. Si, à la lecture de nouvelles de lettres, on consulte la fiche de cartothèque, l'interprète a de suite la personne du prisonnier devant les yeux, et se rappelle plus facilement des conversations qui ont eu lieu, des détails de l'entretien, etc.

Ce procédé paraît surtout recommandable pour les camps qui ont de nombreux kommandos éloignés.

4° *Déplacement de prisonniers dans d'autres camps centraux.*

5° *Précision dans les communications.*

Toujours de nouveau, nous devons rappeler que les communications doivent être complètes et précises. Après l'avoir écrite, l'auteur doit examiner chaque commu-

nication en ce sens : « Quelles questions rétrospectives N. O. B. pourrait-il encore poser maintenant, qu'est-ce qui n'est pas encore clair, quel point nécessite encore des explications complémentaires ? »

Si l'on a essayé sans succès d'éclaircir quelque chose d'incertain, de compléter ce qui manquait, il faut le faire remarquer dans la communication.

Si l'unité de troupe d'une personne dont il est question dans la lettre est renseignée sur la fiche de la cartothèque, on ne peut oublier de donner dans la communication la date à laquelle cette annotation fut faite sur la fiche.

Quand on signale le ou les régiments auxquels appartiennent des personnes dont il est question dans une communication, on doit toujours avoir soin de distinguer, si les intéressés se trouvent à l'unité de réserve ou à l'unité au front.

Toujours de nouveau, nous devons rappeler que pour des artilleurs ils convient d'établir s'ils appartiennent à l'artillerie de campagne, à l'artillerie lourde, ou à l'artillerie à pied.

Encore toujours certains offices oublient la remarque « en détachement de travail » ou « en détachement de travail éloigné ». Elle doit être faite dans chaque communication au sujet de la correspondance de chaque prisonnier qui ne se trouve pas au camp même et qu'on ne peut pas atteindre en une demie journée.

Comme exemple d'une communication rédigée avec une habileté particulière, nous ajoutons une communication du camp d'Ingolstadt.

#### 1 Annexe.

Par Ordre :

SCHREIBER,

Capitaine et officier de renseignements.

Annexe au N. O. B. N° A 2600/3. Secret du 23-4-1918.

Extrait d'une communication du camp de prisonniers d'Ingolstadt du 13 avril 1918.

N° 938.

Lettre avec cachet postal Fère-en-Tardenois, Aisne, du 28-3, à un capitaine aviateur de la part de son frère. Celui-ci était conducteur de l'escadrille 77 à L'Hermitte près de St Nicolas du Port et vint alors avec son escadrille à Soissons (voyez rapport 153 du 2-4, chiffre 921) :

« Je ne pus pas encore faire ta commission à Paris ; je ne pus faire le voyage, vu que les temps sont un peu mouvementés. Ton ami Pierre a justement eu un beau succès à l'occasion d'une attaque d'une saucisse près de Tergnier (il y en avait trois) ; le jour d'après, ils survolèrent la ligne de combat Pontoise-Sempigny et les autres environs de Noyon, qu'il prétendait connaître. Il obtiendra une citation. D'ici je ne puis t'écrire de nouvelles ; d'ailleurs dans trois jours nous déménagerons de nouveau, vraisemblablement pour aller voir le père Communeau et sa fabrique de couvertures. »

(Dans le dictionnaire commercial Didot-Bottin se trouve : *Communeau et fils*, couvertures de laine, à *Beauvais*, Oise. Cela signifie donc un nouveau déplacement des douze escadrilles réunies, parmi lesquelles se trouvent à présent l'escadrille 77, de *Soissons* (plus précisément *Fère en Tardenois*) à *Beauvais*, Oise).

Office de censure postale  
(signé) WÜST, Cap. de Rés.

En bas, dans le coin droit de la pièce, le paraphe Schr. (Schreiber, officier de renseignement).

La pièce suivante nous renseigne sur les préoccupations politiques du N. O. B.

OFFICIER DE RENSEIGNEMENT BERLIN  
DE L'ÉTAT-MAJOR  
DE L'ARMÉE DE CAMPAGNE

Berlin, N. W 40, le 15-9-1918  
rue Herwarth 2/3.

N° de Journal A 4700/3 secret

Strictement secret !

A la Kommandantur du camp de prisonniers pour interprètes de renseignements et office de censure.

*Concerne* : France, Angleterre, Belgique.

Nous vous prions de nous communiquer les propos critiques dans la correspondance aux prisonniers et des prisonniers sur des problèmes de guerre et de paix,

p. ex. sur

— direction militaire

— politique des cabinets actuels de guerre

— souffrances de toutes sortes causées par la guerre (suites de la longue durée de la guerre)

— prétendus buts de guerre (problème alsacien-lorrain et problème belge)

— empirement de la situation économique et financière de la France à la suite des dettes et de la dépendance toujours plus grandes vis-à-vis de l'Amérique

— la perte par l'Angleterre de l'hégémonie de la mer

— dépendance de la France et de l'Angleterre de l'Amérique du Nord après la guerre, etc.

Les originaux doivent être adjoints.

Jusqu'à nouvel ordre, des propos analogues doivent être envoyés ici *de suite* (souligné dans le texte), en triple exemplaire, avec mention du numéro de journal (*Tagebuch*) en tête de cette pièce.

Par Ordre :

(Signé) SCHRÖDER

Capitaine et officier de renseignements  
de l'Etat-Major de l'armée de campagne.

Quelque temps avant, le ministère de la guerre avait donné ordre de rechercher, parmi les prisonniers, les artistes (e. a. littérateurs et caricaturistes) qui n'étaient pas favorables à leur gouvernement ou à un gouvernement allié. Le cas échéant, il fallait envoyer à Berlin un modèle de leurs œuvres et une note sur leur attitude politique.

Les interrogatoires éventuels de prisonniers étaient savamment camouflés. Un seul exemple suffira.

Le " *Nachrichtendolmetscher* „ sait par la correspondance du prisonnier X., que celui-ci a un ami au 18<sup>e</sup> Rég. d'infanterie. (Ceci a été consigné à la cartothèque de la censure des lettres du camp au nom de X.) Il s'agit pour le N. D. de savoir où le 18<sup>e</sup> Régiment d'infanterie était cantonné en dernier lieu, ou bien, d'avoir certains autres renseignements sur ce régiment. Si le N. D. allait trouver le prisonnier et lui posait directement la question, celui-ci ne répondrait pas ou bien il mentirait. Que fait donc le N. D.? Il prend une liste de disparus (éditée officiellement par la Croix-Rouge) et y ajoute des noms, e. a. celui de l'ami qui est au 18<sup>e</sup> d'infanterie : de cette façon, il ne lui sera guère difficile de surprendre la bonne foi du prisonnier X. — Nous insistons sur le fait qu'*officiellement* conseil fut donné aux N. D. de falsifier ainsi des listes de disparus en vue d'obtenir des renseignements sur la position ou la situation d'unités ennemies.

— Hélas, ici aussi, les Allemands trouvèrent des prisonniers pour les aider...

Espionnés, traqués, travaillés continuellement dans tous les sens au profit de leurs ennemis, comment les prisonniers se défendaient-ils ? Ou plus précisément : comment nos prisonniers flamands loyalistes — qui, en dehors des deux services de renseignements dont il vient d'être question, étaient encore en butte aux persécutions activistes — se défendaient-ils ? (Notons que, dans bien des cas, l'usurpation de conventions internationales étaient flagrante.)

En appeler à la justice allemande ? — N'insistons pas.

En appeler aux représentants en Allemagne des puissances neutres chargées de la défense de leurs intérêts ? — Presque toujours, les Allemands parvenaient à jeter de la poudre aux yeux de ces messieurs ; et alors, ceux qui avaient osé réclamer devaient s'attendre, tôt ou tard, à quelque " *tuile* „. D'autre part, voici une pièce qui ne surprendra personne (1) :

---

(1) Le « *General-Kommando* » du IV<sup>e</sup> corps d'armée adressa, à la date du 13 décembre 1918, une circulaire aux censureurs des camps de prisonniers, leur enjoignant de vendre leur matériel, à l'exception des instruments ayant servi aux épreuves chimiques et optiques : ceux-ci devaient être détruits. — Les Allemands eux-mêmes ne pouvaient donc en avoir vent ?

KONIGLICHE KOMMANDANTUR  
DES  
MANNSCHAFTSGEFANGENENLAGERS  
auf dem  
Truppenübungsplatz Altengrabow  
—  
Abt. II. N° 8159 Akt 60  
—

Altengrabow, le 16 Mai 1918.

A l'Inspection des camps de  
prisonniers du IV<sup>e</sup> corps  
d'Armée.

*A faire parvenir pour le 17-5-18, concernant censure chimique et optique.  
Se rapportant à Generalkommando II b. Prisonniers N° 10255 du 10-5-18.  
Se rapportant à Inspection des camps de pris. N° 23267/18 III a du 12-5-18.*

Aussi bien les écrits, de toute nature, adressés par les prisonniers aux représentants des puissances chargées de la défense de leurs intérêts (« Schutzmachtvertreter »), que ceux adressés par ceux-ci aux prisonniers, sont examinés, de façon chimique, sans exception et le plus minutieusement possible à l'effet d'y découvrir de l'écriture secrète (« Geheimschrift »).

(Signé) FREYTAG.

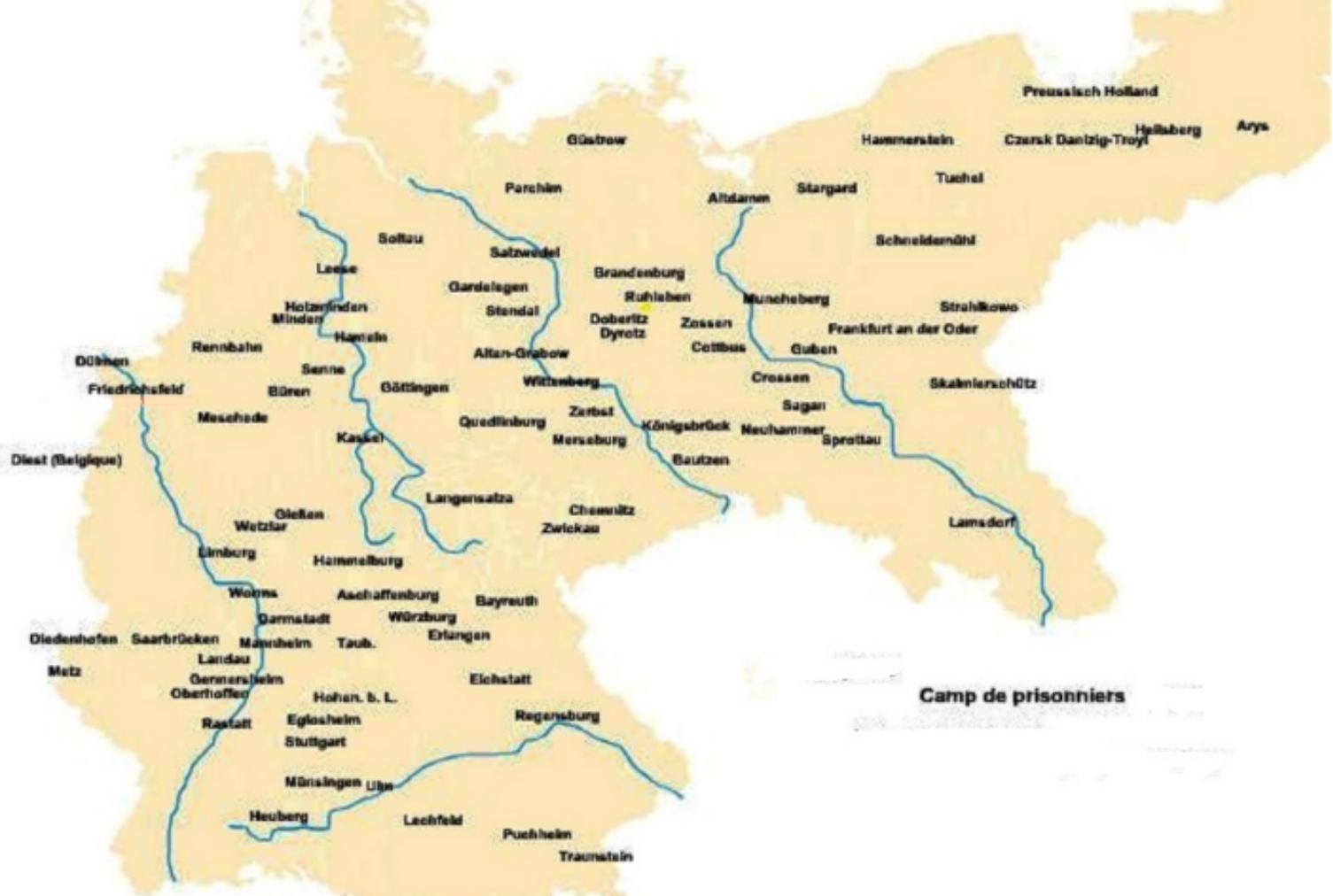
Tout compte fait, pour sauver la situation, il ne restait donc aux prisonniers que le “Système D...” Ils ont su l'employer avec virtuosité.

Là-dessus, fermons la parenthèse.

## Le “travail libre”, (freie Arbeit) pour les Allemands

« Tout prisonnier de guerre, auquel il importe que son but de guerre soit atteint, doit d'abord contribuer pour sa part à ce qu'en Allemagne le travail nécessaire soit fourni, et persévérer dans le travail avec complaisance. » (Kriegsministerium, N° 1953/12. 16. U. K. Secret.)

Dans le but d'épargner des sentinelles et de gagner ainsi des hommes pour le front, dans le but d'élever la force de production, tout en favorisant la “politique flamande”, les Allemands instituèrent le “travail libre”. D'abord, comme d'ailleurs nous l'avons déjà vu, les “Deutsch-Russen”, seuls pouvaient en profiter; dans la suite (e. a. Kriegsministerium N° 691. 4. 18. U. K.) cette mesure fut étendue aux Flamands “qui étaient dignes — de par eux-mêmes et de par leur famille (dans le General-Gouvernement) — de cette faveur”. Les Allemands stipulent bien qu'il faut que, dans chaque cas, on puisse en attendre de l'intérêt pour l'Allemagne. (e. a. Kriegsministerium, Unterkunfts-Departement, N° 1658. 6. 18. U. K.)



UN

# Livre Noir

DE LA

TRAHISON ACTIVISTE

PAR

RUDIGER

---

“ LE JOURNAL DES COMBATTANTS „  
ORGANE OFFICIEL DE LA  
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS  
11, QUAI DU COMMERCE, 11  
BRUXELLES

## PRÉFACE

---

Ce livre traite des trahisons commises au cours de la guerre par des soldats belges, victimes du maximalisme flamingant, dans les camps de prisonniers en Allemagne et au front de l'Yser. Ce n'est qu'après de longs mois d'hésitation, et après en avoir par deux fois reculé la publication (la première fois vers novembre 1919, la seconde fois en mars 1920), que je me suis décidé à le faire paraître, ne pouvant me résoudre à contribuer indirectement, par mon silence, à des manœuvres qui mènent à la ruine du pays. Je n'accomplis pas ce devoir sans profonde tristesse : parmi ceux que j'accuse, il y en a plus d'un que je voudrais pouvoir estimer, et la cause flamande qui leur fit commettre leurs crimes, reste la mienne.

Est-ce assez dire que les errements des uns ne m'aveuglent pas sur les fautes des autres?

J'aurais préféré écrire en ma langue maternelle, mais ai cru devoir y renoncer pour des raisons pratiques.

J'ai tenu à user d'indulgence envers les personnes moins gravement compromises, en passant leurs noms sous silence.

*Une enquête sérieuse fournira la preuve de tout ce qui est avancé dans ce livre, fruit de longues et minutieuses recherches à caractère purement personnel et privé.*

Puisse mon humble et ingrat travail contribuer à délivrer la cause flamande d'individus qui la déshonorent !

## Aux Combattants.

*Camarades,*

*En terminant ce livre, je me trouve triste d'avoir dû remuer tant de choses écœurantes. Mais n'était-ce pas un devoir d'arracher le masque aux ennemis de la patrie ? N'est-ce pas toujours un devoir de proclamer la vérité ?*

*Avais-je le droit, comme Belge et comme Flamand, de parler en cette matière ?*

*Pendant la guerre, en Allemagne — où il y avait du danger à le faire — j'ai ouvertement prêché la fidélité au pays et au Roi. Depuis la guerre, en Belgique — où il y avait quelque danger à le faire — je n'ai pas hésité à me conduire en bon compagnon envers des flamingants imprudents, mais honnêtes. Enfin, n'ai-je pas moi-même été l'objet de menées sournoises et haineuses de la part de compatriotes sans discernement et sans caractère, parce que l'activisme ne m'empêcha nulle part et jamais de me sentir « Flamand ».*

*Camarades flamands,*

*Pour que, tous ensemble, fiers de notre Droit, nous puissions commencer le travail de justice et de pacification, il nous est un devoir, une nécessité, de poser un glaive nu entre nous autres et la triste bande des perdus. Alors nous réussirons, sûrement ! Par-dessus les têtes des semeurs de discorde et des arrivistes ! Pour le salut et du peuple flamand et du peuple wallon, dont les cœurs droits sont frères et ne demandent qu'à loyalement s'entendre. — Pour ma part, je n'ai jamais failli pour la Belgique : n'est-ce pas un gage que je ne faillirai jamais non plus pour les droits sociaux imprescriptibles du peuple flamand ?*

*Camarades,*

*J'ai l'impression de partir en mission, tout seul, par une nuit noire, au milieu des lignes ennemies. Vous seuls, vous savez ce qui se passe en ce moment-là dans le cœur du soldat. Il le fallait !... Mais lorsque, dans quelques heures, vous entendrez sauter la position ennemie, camarades, je vous en supplie, alors, tous, montez une fois encore à l'assaut ! Le pays, c'est nous autres ! Le pays n'a que nous pour oser et pour avoir du cœur ! Et lorsque, nous autres, nous disons : « Nous voulons ! », tous savent que le*

*chemin mène tout droit, et que la fin est honnête et élevée. Car dans le sang et dans le feu nos âmes se sont épurées à l'état de l'or le plus pur, et dans le grand vide de la Mort nos poumons ont exhalé les derniers germes de la mesquinerie et de l'égoïsme, pour se gonfler ensuite de l'éther léger de l'idéal et du sacrifice ! Debout, camarades ! Allons-y ! C'est pour la patrie, c'est pour nous-mêmes, c'est pour tous nos camarades qui sont restés là-bas !*

*Et si bien des personnages responsables restent indifférents ou complices, nous avons encore notre bon Roi, notre Chef de l'Yser, qui, au milieu des ministres, qui passent, et des Représentants du peuple, qui trop souvent ne représentent qu'eux-mêmes, saura encore mener la Belgique à l'Honneur et à la Victoire, parce qu'il est le Roi des Belges, et parce qu'il est Grand !*

*Rudiger.*

FIN.

---